

#COVID19

# DECONFINEMENT : LA REGION GRAND EST PREND DES MESURES EXCEPTIONNELLES #2



POUR SES **ENTREPRISES**



POUR SES **SOIGNANTS**



POUR SES **ASSOCIATIONS**



POUR SES **SPORTIFS**



POUR SES **ACTEURS TOURISTIQUES ET CULTURELS...**



## DOSSIER DE PRESSE

Vendredi 15 mai



**Grand Est**

ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

*L'Europe s'invente chez nous*

# SOMMAIRE



## PROTEGER LE GRAND EST ET SES HABITANTS

# 1

p.3

- La Région répond au manque de matériel médical
- Une production locale et maîtrisée
- Dynamise : approvisionner le territoire en kits de tests COVID-19



## ECONOMIE : LE GRAND EST SUR LE FRONT

# 2

p.4

- Point d'étape sur les mesures d'accompagnement des entreprises
- Les aides aux entreprises
- Les aides aux agriculteurs
- Les aides à la filière tourisme
- Les aides aux acteurs culturels
- Les aides aux associations
- Résilience Grand Est : encourager les initiatives dans le cadre du #COVID19



## LA REGION ASSURE LA REPRISE DE SES TRANSPORTS

# 3

p.8

- La Région sécurise les transports scolaires
- La Région sécurise les TER Fluo Grand Est

## LA REGION PLUS QUE JAMAIS AUX COTES DE SES JEUNES



# 4

p.10

- Lycée 4.0 : une réussite pendant le confinement
- Préparer la reprise dans les lycées
- Live Orient'Est : maintenir l'orientation pour les jeunes
- Formations sanitaires et sociales : au cœur de la crise

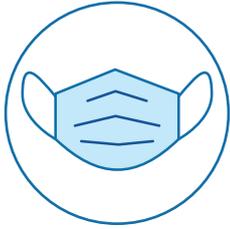


## GARANTIR LA SECURITE DES AGENTS DU GRAND EST

# 5

p.12

- Protéger individuellement et collectivement les agents
- Réouverture des sites de la Région



# PROTÉGER LE GRAND EST ET SES HABITANTS

## LA RÉGION RÉPOND AU MANQUE DE MATÉRIEL MÉDICAL

Dès le début de la crise, la Région Grand Est, à l'initiative du Président Jean Rottner, a procédé à la collecte massive de masques, de blouses, de charlottes, de réserves de solutions hydro-alcooliques, etc., tant auprès des lycées et des instituts de formation de la Région qu'auprès d'entreprises volontaires.

### Dès les premiers jours, la Région Grand Est a réussi à s'approvisionner suite à l'appel aux dons du Président en récoltant :

- 1,3 million de masques
- 9 000 blouses
- 226 000 charlottes
- 50 000 sur-chaussures
- 660 000 gants, à destination des centres hospitaliers, des EPHAD, des cabinets d'infirmiers ou des grossistes-répartiteurs

En parallèle, la Région a passé commande de 8,5 millions de masques pour un montant total de 4,5 millions d'euros. Début avril, une première livraison de 2 millions de masques a été adressée aux 10 Conseils départementaux du territoire afin d'approvisionner les EPHAD et les établissements médico-sociaux du Grand Est.

### Le reste de la commande a été réparti tel que :

- 2 millions de masques, destinés aux professionnels de santé libéraux, remis à l'ARS
- 1 million de masques, destinés à faciliter la reprise des entreprises de 5 salariés maximum, confiés aux Chambres de Commerces et d'Industrie et aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat
- 2 millions de masques sont destinés aux agents de la Région, aux entreprises de transport prestataires de la Région, aux entreprises intervenants sur les chantiers de la Région, à la SNCF et au lycées du territoire
- 1,5 million de masques constituent un stock de sécurité





# ÉCONOMIE : LE GRAND EST SUR LE FRONT

La Région met en place une série d'aides exceptionnelles, en synergie avec les mesures prises par l'Etat et en collaboration avec les autres collectivités et opérateurs du financement des entreprises, pour garantir la reprise de leurs activités.

## POINT D'ÉTAPE SUR LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

- Au 21 avril, 78 397 établissements du Grand Est ont déposé une demande d'activité partielle pour plus de 787 136 salariés
- Au 24 avril, 19 219 entreprises régionales ont bénéficié d'un Prêt Garanti par l'Etat pour un montant total accordé de près de 3,1 milliards d'euros

## LES AIDES AUX ENTREPRISES

### 1. LE FONDS NATIONAL DE SOLIDARITÉ

**Le Fonds national de solidarité**, pour lequel la Région Grand Est contribue à hauteur de 33,4 millions d'euros, cible toutes les entreprises d'un effectif inférieur ou égal à 10 salariés, déjà actives en 2019 et ayant subi une perte de chiffre d'affaires d'au moins 50 % du fait de la crise.

En mai :

- 100 765 aides pour un montant de 134,6 millions
- 364 entreprises régionales ont bénéficié du volet 2 du fonds, soit une aide variable de 2 000 à 5 000 euros pour un montant prévisionnel de près de 940 000 euros. Cette aide est co-instruite avec la Région.



### 2. LE FONDS RÉSISTANCE

**Le Fonds Résistance** de 44 millions d'euros, initié par la Région Grand Est et doté à parité par les EPCI, les Départements du Grand Est et la Banque des Territoires, est destiné à soulager la trésorerie des petites entreprises, entrepreneurs, micro entrepreneurs et associations impactés par la crise, en complément des autres dispositifs existants. Au vue de la prolongation de la période de confinement, ainsi que de certaines interdictions, annulations ou incertitudes pesant sur la saison touristique, **la durée du besoin de trésorerie est prolongée à fin août (au lieu de fin mai) et le plafond d'intervention en faveur des entreprises est fixé à 20 000 euros contre 10 000 euros initialement.**

### 3. LE PRÊT REBOND

**Le Prêt Rebond**, mis en place par la Région et Bpifrance, rend disponible 75 millions d'euros de financement, sans garantie et à taux 0 % d'intérêt. Il complète à parité les prêts bancaires pour des besoins de trésorerie de 20 000 à 300 000 euros, en faveur des entreprises en difficultés conjoncturelles.

- 1<sup>ère</sup> Région à déployer des prêts rebonds, le Grand Est a approuvé, au 7 mai, 480 dossiers de prêts pour un engagement total de plus de 59 millions d'euros.



#### 4. PLUS FORTS GRAND EST

**Plus Forts Grand Est** est une plateforme, initiée par la Région Grand Est et pilotée par Grand E-nov, dédiée aux collectivités, entreprises, organisations, associations, établissements de soins ou de personnel soignant. Elle vise à proposer des solutions innovantes et accessibles, déployées par des entreprises du Grand Est, pour faire face ensemble à la crise du COVID-19. Elle référence près de 90 solutions innovantes en Grand Est.

Plus d'informations : [www.plusforts-grandest.fr](http://www.plusforts-grandest.fr)

#### LES AIDES AUX AGRICULTEURS

La crise a fortement impacté le fonctionnement des secteurs agricole, viticole, agroalimentaire et forestier dans le Grand Est. Soucieuse de la pérennité de ses entreprises essentielles pour le territoire, la Région :

5. Réalise une veille active (en lien avec les interprofessions, le réseau des chambres d'agriculture) et des points d'étape avec les filières pour préparer le rebond d'après-crise
6. Repositionne les dates limites de réception des dossiers pour les appels à projets en cours
7. Accélère les versements de subventions de l'année 2019
8. **Lance l'application Loc'Halles Grand Est, le plus court chemin vers vos produits locaux.** A destination des professionnels de la production et de la transformation agricole, des professionnels du commerce et du grand public, cette application offre aux consommateurs un accès facilité à des produits locaux
9. Appelle à la mobilisation de la grande distribution pour privilégier le « manger local » et ainsi favoriser la commercialisation des produits régionaux.



## LES AIDES A LA FILIERE TOURISME

### #STRONGTOGETHER

La Région lance #STRONGTOGETHER, la cellule de veille et d'anticipation proposant un programme post-épidémie en 3 phases :

1. Un diagnostic de l'impact du Covid-19 sur le secteur du tourisme  
A consulter sur : [art-grandest.fr/actus/covid19](https://art-grandest.fr/actus/covid19)
2. Un accompagnement des professionnels pour mieux rebondir après la crise avec l'organisation de webinaires, disponibles via : [formation.art-grandest.fr/programme/web-seminaires](https://formation.art-grandest.fr/programme/web-seminaires)
3. Anticiper et préparer demain en concevant un programme d'actions collectif et évolutif en lien avec les démarches nationales et piloté par l'ART Grand Est



## DES CHEQUES VACANCES POUR LES HÉROS DU GRAND EST

La Région lance l'opération « **Chèque Vacances en Grand Est** », une initiative régionale, avec le concours financier de l'Union Européenne, qui permet d'offrir 10 000 chéquiers vacances de 500 euros aux salariés du secteur privé de la région, héros du quotidien. Utilisables dans le Grand Est, ces chèques pourront être utilisés dès la date de réouverture des établissements touristiques pour des prestations d'hébergement, de restauration et de loisirs touristiques, pendant la période estivale. **Inscription à compter du 2 juin sur le site [www.grandest.fr](http://www.grandest.fr)**



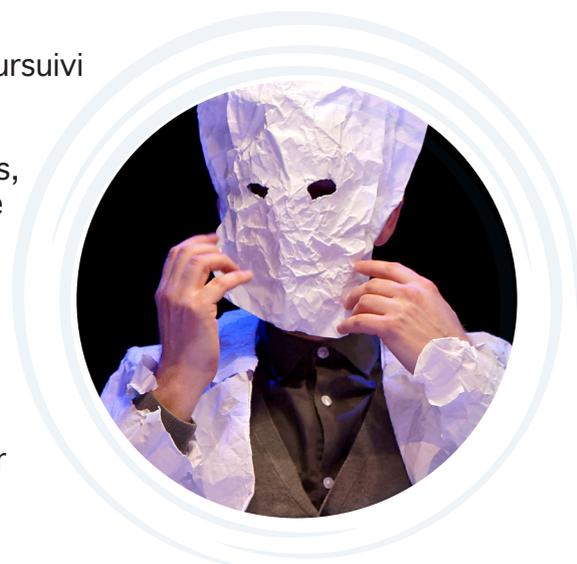
Inscription à compter du 2 juin sur le site

[www.grandest.fr](http://www.grandest.fr)

## LES AIDES AUX ACTEURS CULTURELS

Dans le secteur culturel, la Région Grand Est et l'Etat ont poursuivi un dialogue avec les représentants des filières culturelles :

- 6 groupes de travail (spectacle vivant, festivals, arts visuels, patrimoines et musées, image et livre) se sont réunis afin de réfléchir à la relance immédiate dans les secteurs qui ont été les premiers à fermer et qui pourraient, pour les salles de spectacles et de cinéma, être les derniers à rouvrir.
- Un conseil des territoires de la Culture a vu le jour, à l'initiative de la Préfète de la région Grand Est, Josiane Chevalier, et du Président Rottner, dont le principal thème porte sur les conséquences de l'épidémie pour les collectivités territoriales.



<sup>1</sup> Dont le quotient familial ne dépasse pas 700 euros et ayant travaillé en 2<sup>ème</sup> ligne au contact direct du public durant la période de confinement

## A l'échelle régionale, la Collectivité :

- Maintient le vote des subventions en avril et en mai pour atteindre une consommation de près de 95 % du budget Culture de la Région en juin, y compris pour les manifestations et festivals qui s'annulent
- Créé une newsletter #CultureGrandEst relayant tous les dix jours des informations utiles à plus de 4 000 acteurs du territoire
- Aide les librairies indépendantes, premières entreprises culturelles à rouvrir, grâce aux dispositifs de la Région (soutien aux investissements en équipement dont sanitaires, soutien à l'achat de livres neufs incluant notamment une part d'exemplaires issus de la production d'éditeurs régionaux)

## LES AIDES AUX ASSOCIATIONS

Les associations peuvent, comme les entreprises, avoir accès au bouquet d'aides mis en place par la Région et ses partenaires (recours au chômage partiel, Fonds Résistance, Prêt Rebond). La Région met par ailleurs à disposition le DIVA'P (Dispositif d'Aide à la Vie Associative de Proximité), un outil agile dédié à la vie associative.

Le DIVA'P accompagne les associations locales du Grand Est, quel que soit leur secteur d'activité, dans le développement de manifestations et de projets originaux encourageant le bénévolat et la reprise de l'activité.

### Pour tout renseignement :

Sur le site :

<https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/vie-associative-de-proximite-divap/>

Par mail : [viessociative@grandest.fr](mailto:viessociative@grandest.fr)



## RÉSILIENCE GRAND EST : ENCOURAGER LES INITIATIVES DANS LE CADRE DU #COVID19

### Résilience Grand Est, l'appel à projet qui :

- Évalue l'impact de la pandémie et accompagne les décideurs dans l'évolution des systèmes de développement
- Encourage les solutions favorisant la résilience territoriale face aux crises et la synergie entre les communautés scientifiques de la région
- Permet d'accélérer tous les projets de recherche d'une durée de 6 à 18 mois
- Propose une enveloppe de 2 millions d'euros à parité Etat/Région

Les projets attendus doivent apporter des résultats en matière de développement de nouveaux modèles économiques, de nouvelles méthodes d'organisation du travail, de renforcement des capacités de recherche en matière de santé, d'agriculture et d'alimentation de demain.

En savoir plus : **communiqué de presse Résilience Grand Est**





# LA RÉGION ASSURE LA REPRISE DE SES TRANSPORTS

La Région sécurise et assure au mieux la reprise de ses transports, tant scolaires que ferroviaires, pour que chacun de ses habitants puisse reprendre confiance progressivement.

## LA RÉGION SÉCURISE SES TRANSPORTS SCOLAIRES

- La Région distribue à l'ensemble des entreprises de transports un stock de 200 000 masques chirurgicaux afin d'assurer la protection des chauffeurs et des accompagnateurs pour les premières semaines de reprise du service.
- Des règles sont mises en place pour assurer la protection des chauffeurs, en plus du port obligatoire du masque pour les collégiens et les lycéens, imposé par l'Etat :
  - condamnation de la première rangée de sièges,
  - montée par la porte arrière de tous les véhicules où cela est possible,
  - renouvellement de l'interdiction de la vente à bord.
- Dans la mesure du possible et si la charge le permet, les banquettes sont limitées à un enfant avec placement en quinconce afin de maximiser l'espace entre les différents occupants.





## LA REGION SECURISE LES TER FLUO GRAND EST

La Région en coordination étroite avec SNCF met en place un important plan de reprise du trafic TER Fluo Grand Est. Pour permettre le respect des gestes barrières, des mesures concrètes sont mises en œuvre :

- Le port du masque est obligatoire non seulement à bord des trains mais aussi à l'intérieur des gares du territoire.
- Depuis le 11 mai 2020, la Région fournit à ses frais 200 000 masques chirurgicaux à ses usagers devant les gares, les guichets et à bord des trains via les contrôleurs.
- A partir du 18 mai 2020, 130 000 masques lavables seront distribués pour permettre à ceux qui en ont besoin de se déplacer en toute sécurité. Chaque usager devra par la suite s'équiper en masques, vendus dans les boutiques en gare et dans les distributeurs Selecta.
- Des doses de gel hydro-alcoolique sont fournies et les gares majeures du réseau sont équipées en bornes de distribution de gel. Jusqu'à fin mai, des bornes spécifiques permettent aux voyageurs de recharger leurs flacons individuels.
- Une signalétique spécifique est déployée dans chaque gare, dans les endroits propices aux rassemblements, notamment à proximité des distributeurs de titres de transport.
- Un nettoyage de chaque rame est prévu à minima une fois par période de 24 heures.
- Par ailleurs, une vingtaine de trains sont identifiés comme sensibles et sont par conséquent réservés aux abonnés lors de la première phase du déconfinement.

Pour en savoir plus sur les mesures prises dans les trains TER Fluo Grand Est :

[ter.sncf.com/grand-est/horaires/information-sanitaire/coronavirus](https://ter.sncf.com/grand-est/horaires/information-sanitaire/coronavirus)



# LA RÉGION, PLUS QUE JAMAIS AUX CÔTÉS DE SES JEUNES

## LYCÉE 4.0 : UNE RÉUSSITE PENDANT LE CONFINEMENT



La continuité pédagogique, souhaitée par le gouvernement, a pu être menée à bien grâce au dispositif Lycée 4.0 lancé depuis plus de trois ans par la Région Grand Est. Grâce à l'équipement informatique fourni par la Région et l'Environnement Numérique de Travail, les lycéens ont pu bénéficier des meilleures conditions pour poursuivre leur scolarité. La Région a mis en place un groupement avec l'ensemble des Départements permettant de disposer d'un outil unique appelé « Mon bureau numérique », offrant ainsi de nombreuses fonctionnalités, notamment pédagogiques.

En avril et en mai :

- Plus de 900 000 connexions par jour
- 10 millions de pages vues chaque jour contre 3 millions avant le confinement
- Une culture numérique en forte progression dans le Grand Est
- Un taux d'équipement des élèves en matériel informatique exceptionnel
- Un fonds d'urgence pour les proviseurs de lycées 4.0 avec un stock de plus de 4 000 PC
- 584 ordinateurs distribués aux lycées hors 4.0 pour les élèves dépourvus de matériel informatique

**La Région souhaite poursuivre cette évolution numérique et EQUIPERA TOUS LES ÉLÈVES DE LA RÉGION A LA RENTRÉE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021.**

## PRÉPARER LA REPRISE DANS LES LYCÉES

La Région accompagne la reprise d'activité des agents des lycées de façon à ce qu'ils puissent assurer l'entretien et la maintenance, en prévision du retour des lycéens. Des documents-guides et des procédures sont élaborés et diffusés dans l'ensemble des établissements pour une reprise dans le respect des consignes sanitaires.



## LIVE ORIENT'EST : MAINTENIR L'ORIENTATION POUR LES JEUNES

Afin de soutenir l'orientation des jeunes, la Région a développé une offre de plateforme « Live Orient'Est » mise à disposition des établissements de formation. Cet outil, géré en lien avec les services de la Région, permet l'organisation de A à Z de salons virtuels afin de présenter au grand public les offres de formation disponibles.

En savoir plus : [spro@grandest.fr](mailto:spro@grandest.fr)

## FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES : AU CŒUR DE LA CRISE

La Région a agi de manière immédiate et accordé des aides exceptionnelles aux étudiants infirmiers et aux élèves aides-soignants, en gage de reconnaissance de leurs actions durant la crise. Ces aides sont accordées au fur et à mesure de la transmission des listes d'apprenants par les instituts de formation. Les premiers versements ont eu lieu fin avril, alors qu'annoncés initialement pour la mi-mai. 3 955 aides ont d'ores et déjà été attribuées pour un montant de plus de 3,4 millions d'euros.

Par ailleurs, des mesures concrètes ont été prises pour la formation professionnelle :

Pour les stagiaires :

- Prolongation exceptionnelle de leur rémunération jusqu'au 31 mai, si la formation démarrée avant le 16 mars est suspendue ou dispensée à distance
- Maintien de l'aide de prise en charge des frais de garde d'enfants, si leur formation est dispensée à distance ou s'ils sont stagiaires infirmiers ou aides-soignants mobilisés aux côtés des professionnels

Pour les organismes de formation :

- Recours facilité à la formation à distance
- Assouplissement et simplification de la mise en œuvre de leurs formations financées par la Région Grand Est
- Financement de leur trésorerie par une avance de 70 % sur chaque marché formation contractualisé avec la Région et ayant démarré avant le 16 mars

La Région prépare avec les organismes de formation la reprise d'activité et élabore un plan de relance concerté sur le plan national, régional et territorial afin d'adapter la formation aux besoins de demain.





# GARANTIR LA SÉCURITÉ DES AGENTS DU GRAND EST

## PROTÉGER INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT LES AGENTS

La Région Grand Est applique en interne et de manière responsable les mesures sanitaires et barrières pour garantir la protection de ses agents, tant individuellement que collectivement et ce afin d'assurer au mieux le service public.

- Un kit de protection individuel est mis à disposition de chaque agent et élu, comprenant un flacon de gel hydro-alcoolique rechargeable, un paquet de lingettes désinfectantes bactéricides et virucides (en cours de livraison), 2 masques à usage unique par jour et par agent, 2 masques réutilisables et lavables par agent
- Des gants à usage unique sont mis à disposition des agents des établissements et des Chargés de Maintenance Informatique dans les Lycées (CMIL), des visières pour les agents des établissements
- Le plateau médical de la collectivité a mis en œuvre une plateforme d'appel pour répondre à toutes les questions à caractère médical des lycées. Une cellule de soutien psychologique a également été créée pendant la période de confinement et reste active jusqu'à début juillet minimum.





## RÉOUVERTURE DES SITES DE LA RÉGION

Pendant la phase de confinement, la Région a maintenu l'activité de ses sites administratifs, soit en présentiel par roulement pour les agents assurant le service minimum (gestion du courrier, maintenance, etc.), soit en télétravail. Les Chargés de Maintenance Informatique des Lycées (CMIL) indispensables à la continuité pédagogique ont poursuivi leur activité le plus souvent à distance.

Cette organisation, grâce à une infrastructure informatique performante, a pu assurer la continuité du service public dans les meilleures conditions possibles.

Depuis le 11 mai, les sites administratifs de Strasbourg, Metz et Châlons-en-Champagne sont rouverts. Les agents ont le choix entre se rendre sur leur lieu de travail ou poursuivre le télétravail, tout en sachant que les deux situations peuvent être alternées.

- 1 500 ordinateurs portables ont été attribués aux agents pour leur permettre de poursuivre leur activité en télétravail dans les meilleures conditions
- Un stock de 400 ordinateurs supplémentaires est mis à disposition des agents
- Un Guide de mon retour au bureau a été édité, donnant l'ensemble des principes et des règles de bonne conduite à adopter afin de faciliter la reprise de chaque agent



*L'Europe s'invente chez nous*

---

Siège du Conseil régional · 1 place Adrien Zeller  
BP 91006 · F 67070 Strasbourg Cedex  
Tél. 03 88 15 68 67 · Fax 03 88 15 68 15

Hôtel de Région · 5 rue de Jéricho  
CS 70441 · F 51037 Châlons-en-Champagne Cedex  
Tél. 03 26 70 31 31 · Fax 03 26 70 31 61

---

Hôtel de Région · place Gabriel Hocquard  
CS 81004 · F 57036 Metz Cedex 1  
Tél. 03 87 33 60 00 · Fax 03 87 32 89 33

[www.grandest.fr](http://www.grandest.fr)

Retrouvez-nous sur

